

TELENNOURIEN VREIZH

Harpistes de Bretagne

Pennad-stur

Voilà : Le bulletin de Telenourien Vreizh semble bien parti sur ses nouveaux rails ; nous espérons que la formule vous plait et que la revue « Musique Bretonne », vous fera découvrir, pour certains et mieux connaître pour d'autres, différents aspects de notre culture bretonne. A ce propos, nous aimerions que vous nous écriviez ce que vous en pensez.

Le bulletin de ce mois vous rendra compte de l'activité dans le domaine de la harpe celtique en région parisienne où nous comptons quelques adhérents et où d'ailleurs une antenne se met doucement en place en collaboration avec quelques amis de Normandie. Une autre antenne se crée aussi en Alsace. (voir les contacts ci-dessous). Nous ne pouvons qu'encourager de telles initiatives car vous savez que de Bretagne nous ne pouvons guère grand chose si ce ne sont que des opérations ponctuelles (collaboration de nos membres pour des stages, conférences, concerts...).

Dans ce numéro, nous soumettons à votre réflexion quelques articles au sujet du refus fait à l'un des nôtres et non des moindres, Alan Stivell, de jouer en concert à la cathédrale de Kemper pendant le festival de Cornouaille. Le bureau de T.V. se réunira prochainement pour préparer une réaction à ce refus qui risque de créer un précédent pour d'autres musiciens. Cela s'est déjà produit l'an dernier dans cette même ville, pour Dominig Bouchaud lors d'un concert organisé, pourtant au sujet de l'Unicef.

Notre communiqué, vos réactions, ainsi que les développements de cette affaire, devenue L'affaire Stivell, paraîtront dans le prochain numéro.

A lire également dans le prochain numéro, entre autres : les commentaires sur le Kan ar Bobl qui se sera déroulé à An Oriant ; une liste de professeurs ; de luthiers



et la suite de la rubrique du harpiste fûté qui a voulu se reposer ce mois-ci.

Bonne lecture et nous vous invitons encore à nous écrire ce que vous pensez de cette nouvelle formule.

Telenourien Vreizh.

Responsable du mois : Didier Donon.

— Coordination : Dominig Bouchaud, 22 straed Jean Rameau 29000 Kemper, et François Hascoët, 23 stread ar Prat, Kemper.

— Ont participé à la rédaction de ce n° : Didier Donon, François Hascoët, les illustrations sont de Bradley W. Schenck, 62, Dombey Aicie, Thousand Oaks, Ca 91360 U.S.A. et de Alan Dipode, hent Plouvorn, 29210, Sant Marzin war ar Maez. Photos de Didier Donon.

Contacts à Paris :

Didier Donon, 142, rue Marcadet 75018, Paris. Tel : 16 1 262 93 36.

Jean-Marc Daudans, 11, allée des Sycomores 92700 Colombes. Tel : 16 1 242 48 02.

En Normandie :

Denise Mouret, 22, rue Pierre Bonnard, 27200 Vernon. Tel : 32 51 44 41.

En Alsace

Jean-Marc Léonetti, 15, boulevard Balzac, 67200, Strasbourg. Tel : 88 26 37 36.

Gwened (Vannes).

Yveline Gicquel, Fetan Blay, 56000 Vannes, Tel : 97 63 13 03.

Roazhon (Rennes).

Jean-Claude Boudet, 64, stread Beaumarchais, 35000 Roazhon.

Michel Frédéric, harpiste.

Michel Frédéric est connu des membres de Telenourien Vreizh par ses partitions plusieurs fois publiées. A l'occasion de la création prochaine de sa composition « Naissance d'un jour », il est bien utile et surtout bien agréable de faire connaissance avec ce charmant jeune homme, amoureux de la harpe, et de la musique, et de la vie, et de tout.

— Au début, il n'y avait ni harpe, ni celtique ?

— Et bien non, il y avait la guitare et il y avait le rock et le blues. Je suis monté sur scène très tôt, à seize ans. Avec les petits copains, notre musique flirtait aussi avec les rythmes latins d'Amérique du Sud, influencés par Baden-Powell, Carlos Santana etc... Tout cela était très rock mais puisait énormément aux sources des musiques traditionnelles. C'était vers 1968.

— Et alors ?... Et alors ?...

— Et alors Stivell est arrivé. Et cela a été un véritable éblouissement. J'ai découvert que la musique traditionnelle, les rythmes populaires que nous allions chercher de l'autre côté de l'océan existaient de ce côté-ci, à l'endroit où je vivais. Du jour au lendemain, de façon brutale, j'ai laissé tomber la formation d'alors, j'ai tout arrêté pour écouter et réécouter, pour apprendre cette musique, nouvelle et familière à la fois.

— Voici donc la musique celtique mais toujours pas de harpe.

— Et bien non, car j'étais surtout attaché aux rythmes, aux musiques de danse. Je me suis donc tourné vers la cornemuse, la bombarde et la flûte irlandaise. Je me suis mis au travail et j'ai eu la chance d'entrer en amitié avec le bagad de Dol de Bretagne et en particulier avec Yves Dufrien et Bertrand Casteret avec qui nous avons créé le groupe Avel Nevez, nous jouons surtout de la musique de fest-noz. A cette époque, je faisais constamment l'aller-retour entre la Bretagne et la Normandie où je vis. Et c'est en



Normandie que la harpe est arrivée.

— La voilà donc.

— J'ai appris que le directeur du conservatoire de Vernon n'était autre que Gérard Devos, qui enseigne la harpe au conservatoire N.S. de Paris. A Vernon, Gérard Devos dirigeait le conservatoire mais ne donnait aucun cours de harpe. Très gentiment, il a accepté de s'occuper de moi (tout seul !) alors que débarquais au culot, avec ma petite harpe et mon amour de la musique celtique.

Des harpistes classiques m'ont souvent dit que Gérard Devos, qui n'enseigne qu'à des élèves

très avancés sur la grande harpe, ne considérait la harpe celtique que comme un sous-instrument peu intéressant. Je tiens à dire que j'ai rencontré une personne qui s'est montrée très respectueuse de mon instrument et qui a dirigé mon enseignement en fonction de ce que j'attendais de la harpe, étant très attentif à mes progrès, à mon évolution. J'ai donc travaillé avec lui de façon très intensive et très efficace pendant un an. Il faut dire que pendant cette année là, ma vie était réglée de façon monacale : 8 heures pour dormir, 8 heures pour exercer ma profession d'éducateur et 8 heures avec la harpe. Tous les jours, tous les jours...

J'ai eu la chance d'apprendre avec quelqu'un de première grandeur, j'ai travaillé en conséquence. J'ai ensuite fait des prestations en solo pendant trois ans environ, puis est né le groupe Irwin, où nous jouions surtout de la musique traditionnelle irlandaise et mes premières compositions à la harpe. Irwin a très bien marché, nous avons beaucoup tourné et cela a abouti à l'enregistrement du disque « Escal » chez Ar Folk, en 1981. A la fin du groupe, période où chacun voulait évoluer de façon plus personnelle, j'ai repris les prestations en solo avec une technique et un répertoire enrichis par les rencontres et les expériences faites avec Irwin.

— Apparaît alors Olivier Rémy ?

— C'est effectivement à ce moment-là qu'il arrive dans l'histoire. Lui, étant guitariste, nous avons formé un duo peu courant qui nous a donné beaucoup de travail. Ces deux instruments à cordes ayant une sonorité souvent proche, il a fallu soigner les arrangements de façon à ce que rien ne se superpose et surtout que chaque instrument conserve son climat propre. C'est en fait cela qui m'intéresse le plus. Je suis passionné par l'harmonie et l'arrangement. Bien sûr, la harpe se suffit entièrement à elle-même, c'est un merveilleux instrument soliste mais à mon sens, le son de la harpe celtique prend encore plus de valeur lorsqu'il rencontre celui d'autres instruments : de la flûte traversière au clavier le plus sophistiqué, de la basse électrique au violoncelle. Chaque rencontre ne peut qu'enrichir l'instrument dans sa spécificité. J'en suis profondément convaincu.

La rencontre, voilà un point qui pour Michel est particulièrement important. Le plus important.

— Mon univers musical est autant les relations humaines que la technique de la harpe.

Son plus grand bonheur est de réunir les gens, de travailler avec eux, d'échanger, de comparer.

— Je ne conçois pas le créateur isolé dans sa tour d'ivoire, coupé des autres. Il faut s'entre-écouter, se nourrir de chaque différence. Entre harpistes, entre musiciens, entre personnalités, entre tous, aucune influence ne doit être effacée.

Michel en est un vivant exemple, qui passe de Jacques Higelin à Andréas Vollenweider, de Dire Straits à O'Corolan en passant par toutes les musiques traditionnelles.

— Je regrette bien sûr de ne pas voir les amis harpistes plus souvent, ce n'est pas très facile. Il faut encourager et participer à la vie de Telenourien Vreizh pour tisser des liens.

Aussi souvent qu'il le peut, Michel prend beaucoup de plaisir à jouer avec ses amis Bernard Benoit, Claude Besson...

— On peut, au sujet de ton goût pour la rencontre des sons, parler de l'œuvre à laquelle tu travailles actuellement.

— C'est tout à fait dans cette optique-là que je la compose effectivement. Elle s'appellera : « Naisance d'un jour » et la composition est déjà bien avancée. Nous sommes quatre musiciens, quatre instruments qui se rencontrent, quatre voies qui se rejoignent : Pierre Pesnon, guitariste, avec qui je poursuis donc le travail commencé avec Olivier ; Gérard Blotteau, batteur percussionniste et Jean-Luc Siméon, pianiste et moi-même, harpiste.

— Comment se passe la composition ?

— A l'origine, c'est moi qui propose un thème, toujours tiré de la technique de la harpe qui est donc la base de tout, puis vient pour chacun le travail d'arrangement, d'adaptation concernant chaque instrument, qui ne doit pas être seulement d'accompagnement mais un travail musical complet avec une base commune guidée par la harpe.

— Est-ce une musique celtique ?

— C'est une musique qui vient de la musique traditionnelle de harpe, je crois qu'on peut dire que c'est une musique celtique, avec bien sûr toutes les influences, comme toute composition je pense.

— Tu parles d'une œuvre ambio-phonique.

— J'entends par là que le plus important est l'ambiance qui se dégagera de tout cela. C'est à dire non pas ce que nous écrivons mais ce que le public entendra. Pour cette œuvre, j'accorde plus d'importance non pas à la note mais au son. C'est pour cela

qu'il est important que chaque instrument utilise au maximum ses propres possibilités. Ainsi je tiens à composer directement sur la harpe plutôt que de jouer sur l'instrument un air composé au piano par exemple.

— On peut parler, pour « Naisance d'un jour », de musique impressionniste ?

— Oui, voilà, on peut très bien la qualifier ainsi mais cela ne doit pas effacer le travail d'écriture proprement dit. La partition en elle-même doit bien sûr être riche mais il est important qu'elle dépende de l'instrument.

— Quand le jour naîtra-t-il ?

— Le 26 avril à Evreux.

— Au matin ?

— Et oui, ce sera un concert matinal.

Voilà donc une belle aube qui se prépare. Gageons qu'elle sera aussi radieuse que celle d'« Émersion » ou de « Ar c'ham-mou gentañ ».
La harpe celtique symbole matinal de naissance, d'éclosion...

Propos recueillis par Didier Donon



**Sonadegoù da zont
Prochains concerts.**

Myrdhin :

Réguiny (56) le 2 mai ;
Etrechy (91) le 5 mai ;
Cologne R.F.A. le 7 mai ;
Gottingen R.F.A. le 9 mai ;
Vevey le 30 mai ;
Lausanne le 2 juin ;
Bern le 6 juin.

Nous ne pouvons que regretter que Myrdhin soit pratiquement le seul à nous adresser ses dates de concert.

Stivell interdit de cathédrale à Quimper

QUEST FRANCE
du 08 / 03 / 86

QUIMPER. — Alan Stivell ne donnera pas un récital de harpe celtique le 23 juillet à la cathédrale de Quimper, comme l'avaient annoncé les responsables du festival de Cornouaille. Une sous-commission de la commission diocésaine

d'art sacré a refusé le feu vert au célèbre musicien de Langonnet. En gestation depuis un an, cette structure fonctionne depuis janvier 1986 seulement. Mise en place à l'initiative de Mgr Barbu, préoccupé par le problème de la multiplication

des manifestations culturelles dans les édifices du culte, c'est elle qui acceptera ou refusera désormais tel ou tel spectacle, telle ou telle exposition, dans telle ou telle église.

L'abbé Dilasser, curé de Lozon, qui préside la commission, affirme : « Il serait dommage que notre décision soit interprétée comme une prise de position à l'encontre d'un artiste. Alan Stivell ne doit pas croire qu'il est spécialement visé. » A demi-mot, il consent toutefois à reconnaître que le « côté druidique » du barde breton a pu poser problème aux experts qui ont eu à trancher, suggérant que le concert aurait par contre fort bien sa place sur le parvis de la cathédrale, « comme dans les temps passés ». L'abbé Perron, secrétaire de l'évêché, est, lui, plus direct : « Quand même ! Alan Stivell à la cathédrale, ce n'est pas sérieux. Il n'y a rien de chrétien dans ce qu'il chante. » D'autant plus à l'aise qu'il ne fait pas partie de la commission qui a refusé, il ajoute : « Si j'en avais été membre, j'aurais dit non, bien sûr. »

Au presbytère de la cathédrale Saint-Corentin, l'abbé Gestin est plutôt embarrassé. Regrettant « à certains égards » la mise à l'écart d'Alan Stivell dont il « aime bien la musique », il avoue : « Ici, il s'agit d'un cas limite où il était permis d'avoir des avis différents. » Pour lui, la compatibilité d'un spectacle avec un lieu de culte peut parfois « être relative et subjective ». Bref, il se replie derrière la décision de la commission, faisant remarquer au passage que certains arguments, autres que la démarche non chrétienne de Stivell, ont sans doute pesé : parmi ceux-ci, la crainte d'un afflux de public indiscipliné. Sur ce chapitre, l'abbé Gestin a gardé le (mauvais) souvenir d'un concert de Zamfir dans sa cathédrale où la présence de buveurs de bière et de fumeurs l'avaient choqué.

« Ridicule et affolant »

A Langonnet, où il est ac-



tuellement basé en vue des prochaines élections régionales qu'il aborde comme candidat, Alan Stivell dit son amertume : « Le refus qui m'a été opposé est ridicule et assez affolant. Il témoigne de l'ignorance qu'ont certaines personnes de ma démarche actuelle et de la légèreté de leur attitude. Mon spectacle solo, je l'ai en effet conçu spécialement pour les églises et je refuse de le jouer ailleurs. Du programme soumis à la commission, j'avais pris soin d'expurger tout morceau ou texte prêtant à discussion. J'y avais inclus de la musique sacrée et des cantiques bretons. Alors ? » Avec un humour grinçant, il ajoute : « Il faudrait vérifier que tous les compositeurs que l'on interprète dans les églises sont véritablement

baptisés. » Il rit : « Par tenu qu'on continuera à interpréter dans les édifices religieux

La cathédrale Saint-Corentin : trop sacrée pour Stivell ?

LE TELEGRAMME
du 17 / 03 / 86

C'est la question qui se pose, suite à l'avis défavorable de la commission chargée d'examiner les demandes de concerts ou de spectacles dans les lieux de culte.

Dans ce cas précis, la réticence de la commission concerne le vœu du comité des Fêtes de Cornouaille : qu'Alan Stivell puisse donner un concert de harpe solo dans la cathédrale Saint-Corentin, le 23 juillet prochain.

Ce qui est valable dans une chapelle de quartier...

Cette commission, mise en place par l'évêque pour examiner ce genre de sollicitations, avait été saisie par le curé de la cathédrale, l'abbé Louis Jestin, comme le veut la règle.

Présidée par l'abbé Maurice Dilasser, elle a rendu son verdict, pressé par les organisateurs du Festival de Cornouaille, dont on comprend d'ailleurs les impératifs de calendrier, en l'absence de l'évêque qui se trouvait alors en Haiti.

Un verdict basé sur une évidence, ou du moins un sentiment partagé par beaucoup : à savoir, comme le dit le curé de Saint-Corentin, « que ce qui peut se faire dans une chapelle de quartier ne peut pas se faire nécessairement dans une cathédrale ».

De son côté, Mgr Barbu, qui n'a pu qu'enregistrer, à son retour d'Haiti, les réactions diverses provoquées par la déci-

la musique profane de Mozart. »

Côté festival de Cornouaille, c'est la déception. Une déception d'autant plus grande que Guy Riou, son vice-président bretonnant, avait lui-même veillé à la rigueur du programme de Stivell. Au barde de Langonnet, en tout cas, on aura du mal à faire croire qu'il n'y a pas anguille sous roche : « Voici deux ans, on m'avait déjà refusé toutes les églises du Finistère alors qu'on m'accueillait sans difficulté à Hennebont, Quelen, Paimpol, Paris. L'an dernier, par contre, on y acceptait des concerts d'An Triskell avec basse électrique et batterie. Comprenez qui pourra. » La réponse, il faut peut-être la chercher dans cette réaction d'un prêtre interrogé hier : « Les positions prises dans le passé par Stivell contre les institutions en général et l'Eglise en particulier n'ont pas plaidé en sa faveur. On ne peut pas toujours jouer sur les deux tableaux. » Amen ?

Jean THÉFAINE.

son de sa commission, nous a déclaré : « Il est sûr que le concert donné à la cathédrale, au moment des fêtes de Cornouaille, est une tradition. Mais il a aussitôt précisé : « Il faut cependant que ce soit en rapport avec le lieu... Or la cathédrale de Quimper a une charge de symbolisme religieux qu'on ne peut balayer d'un désinvolte : « Bof ! Faut être de son temps ».

Un cas embarrassant

Mgr Barbu attend pour se prononcer à son tour et confirmer (ou infirmer) l'avis de sa commission qu'il ait entendu le président de celle-ci (actuellement hospitalisé) et qu'il ait eu « l'avis d'un religieux spécialiste du chant, de la musique et du breton, puisque c'est une langue que je ne connais pas », dit-il.

Ce spécialiste est Michel Scouarnec. Mais, quoi qu'il en soit, le réexamen de la question prendra du temps et il est peu probable que les organisateurs des Fêtes de Cornouaille puissent attendre.

Bref, le cas Stivell est embarrassant. A l'inverse de celui de la chorale de la chapelle Sixtine de Rome qui, pour un concert en juillet prochain, à Saint-Corentin précisément, a eu d'emblée la bénédiction requise !

Josie GODFRIN.

Stivell QUEST FRANCE du 13 / 03 / 86

Les chrétiens trégorrois protestent

« Nous tenons à exprimer notre inquiétude » déclarent dans un communiqué les chrétiens trégorrois. « Nous savons que la multiplication des concerts, expositions, débats divers dans les lieux de culte pose des problèmes liés au sens et à la finalité des spectacles, d'une part, et à la tenue des spectateurs, d'autre part.

« Nous ne voyons pas en quoi un concert d'Alan Stivell appelle des réserves telles

que l'on doive lui fermer les portes de la cathédrale de Quimper : aux sources de la tradition populaire bretonne, il interprète notamment des cantiques. Et sa musique actuelle invite à la méditation. Comme les statues des calvaires, elle appartient à notre patrimoine.

« Nous espérons que le bon sens l'emportera ; le maintien de ce refus nous semblerait mesquin et anti-breton ».

Alan Stivell interdit de Cathédrale Saint-Corentin

QUEST FRANCE du 08 / 03 / 86

Comme nous le racontons par ailleurs en page Bretagne, Alan Stivell ne donnera pas son concert de harpe solo le 23 juillet à la cathédrale Saint-Corentin, comme l'avaient annoncé les responsables du festival de Cornouaille. Quelques-unes des personnes concernées par cette affaire ont accepté hier de s'expliquer.

ALAN STIVELL. - « C'est vraiment comme si on m'en voulait personnellement. Ce nouveau refus qu'on m'oppose est un comble : le spectacle que je comptais présenter, je l'ai conçu spécialement pour les églises. J'admets qu'on ne puisse faire n'importe quoi dans les édifices du culte, mais ici c'était sans risque. D'autant que le public de mes concerts solos s'est toujours et partout bien tenu, manifestant souvent une religiosité et un recueillement qu'on voit rarement dans les concerts classiques. »

L'ABBE PERRON, SECRETAIRE DE L'EVECHE. - « Il y a des choses intéressantes, mais rien de chrétien dans ce que fait Stivell. C'est pour réagir contre certains abus qu'une commission épiscopale a été mise en place. Son rôle : épilucher soigneusement les demandes qui lui sont faites, examiner le programme très précis de ce qui sera joué ou exposé, exiger que les artistes s'en tiennent strictement à ce programme. »

L'ABBE GESTIN, CURE DE SAINT-CORENTIN. - « J'ai soumis le programme d'Alan Stivell à la commission épiscopale qui a émis un avis défavorable. Je

m'en remets à sa décision. Celle-ci ne correspond pas à une politique de restriction mais à une plus grande rigueur quant au contenu des spectacles accueillis dans les édifices du culte. C'est vrai qu'ici il s'agissait d'un cas limite où il était permis d'avoir des avis différents. Depuis toujours, nous acceptons un certain nombre de manifestations à la cathédrale, mais je veille à éviter qu'un lieu de Dieu ne devienne une banale salle de spectacles. »

L'ABBE DILASSER, CURE DE LOCRONAN, PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ART SACRE. - « La commission que je préside a été mise en place par la volonté de l'évêque. Elle comprend une dizaine de membres, laïcs et religieux, experts en leur domaine. Démarrée en janvier dernier, elle n'a pas encore eu beaucoup de demandes à examiner. Celles-ci proviennent essentiellement pour le moment du festival de Cornouaille et des semaines musicales. L'affaire Stivell avait été très mal emmanchée, avec l'annonce prématurée du concert par les organisateurs. Mais ce n'est pas ça qui a pesé sur la décision. Je vous signale que nombreuses ont été ces dernières temps les interventions pour tenter d'arracher notre accord. »



Alan Stivell à Quimper : c'était en octobre 1974 et le barde de Langonnet avait encore un impressionnant système pileux.

Stivell interdit de cathédrale à Quimper :

L'embaras de Mgr Barbu... QUEST FRANCE du 16 / 03 / 86

QUIMPER. - « Peut-être y a-t-il lieu de revoir le dossier, je ne sais pas... » Mgr Barbu, évêque de Quimper et du Léon, est visiblement ennuyé par l'interdiction qui a été faite à Alan Stivell (*Ouest-France* du 8 mars), de donner un concert de harpe solo dans la cathédrale Saint-Corentin, le 23 juillet. Absent du Finistère au moment de « l'affaire » (il était à Haïti), il n'a pu qu'enregistrer, en rentrant, les diverses réactions qu'a suscitées la décision de la sous-commission qui a tranché. Des réactions surprises, mais également favorables : « Il est temps qu'on rende les églises au culte », m'ont dit certains.

Personnellement, Mgr Barbu avoue qu'il est plutôt favorable à la tenue de concerts dans les édifices du culte, « mais dans la rigueur ». Plaisantant sur le fait qu'il ne se sent pas compétent en musique (« Je chante mal. Quand j'étais enfant, ma grand-mère me disait toujours que c'est parce que je ne mangeais pas assez de beurre ! »), il insiste sur la nécessité qu'il y avait à mettre en place une structure de recours pour les curés qui s'interrogent parfois sur l'opportunité de tel ou tel spectacle : « La sous-commission qui a été créée est une sécurité pour les prêtres. Elle leur permet de consulter lorsqu'ils ont un doute. »

Là où Mgr Barbu est embêté, c'est qu'il comptait bien n'avoir jamais à intervenir : « Je suis pour le principe de subsidiarité, en vertu duquel le supérieur ne fait pas le travail de ceux auxquels il a donné mandat. » Le cas Stivell ayant déclenché une polémique, il se demande s'il ne va pas falloir « préciser » les textes et le fonctionnement de la commission qui « n'est pas encore réglé ». Sur le fond, il

ajoute : « Il y a eu, par le passé, trop de bavures : contenu des spectacles présentés, comportement des spectateurs. Il était temps de réagir, compte tenu du fait que, le culturel prenant de plus en plus d'importance, il existe une demande de plus en plus forte pour l'utilisation des églises. » Et puis, explique-t-il, « une cathédrale comme Saint-Corentin n'est pas tout à fait un lieu de culte comme les autres. C'est un symbole. »

A Angers aussi...

De la réunion d'un groupe de chrétiens trégorrois qui, par communiqué de presse interposé, a écrit son « Inquiétude » de l'interdiction faite à Stivell, Mgr Barbu dit, agacé : « Elle est viscérale et sans véritable importance. A chacun son tempérament, à chaque région sa sensibilité. » A l'appui de sa démonstration, il sort un texte du 16 février dernier, de son homologue d'Angers, Mgr Orchamp, signifiant à ses curés, « pour lever toute équivoque », qu'ils sont désormais tenus de lui soumettre, ou à son vicaire

général, le programme des spectacles programmés dans leurs églises.

Sur le terrain, dans le Finistère, « l'affaire » Stivell a suscité d'innombrables commentaires. Au-delà du partage entre les « pour » et les « contre », une question revient en permanence dans les conversations : qui compose la sous-commission qui a tranché ? Est-elle formelle ou à géométrie variable ? Ses membres sont-ils élus ou cooptés ? Une chose certaine : on n'y retrouve pas les sept prêtres de la commission d'art sacré et elle peut s'adjoindre à loisir les « experts » qu'elle veut, en fonction des dossiers examinés. « J'aimerais savoir qui en fait partie », disait hier un religieux, avant d'ajouter : « J'ai vu le programme qui était proposé par le harpiste de Langonnet. Je ne vois pas pourquoi on a refusé ça. » En écho, un de ses confrères laissait échapper : « Entre nous, vous ne trouvez pas que Stivell a une image un peu particulière ? C'est du néo-paganisme, non ? » Pas simple, décidément...

Jean THÉPHAINE

Une réglementation

La nouvelle réglementation de l'utilisation des édifices du culte finistériens pour des manifestations culturelles fait l'objet de trois pages dans le numéro du 22 février du bulletin épiscopal « Quimper et Léon ». Il y est traité en détail du caractère que doivent avoir les manifestations, des conditions d'autorisation, des dispositions financières.

- On y lit notamment :
 - qu'il convient que les concerts soient de musique sacrée mais que « la musique profane peut avoir des résonances spirituelles » ;
 - que « frivolité et idéologie politique » sont déplacés dans un lieu de célébration eucharistique ;
 - que « la fête populaire » qui « prolonge heureusement la célébration ne peut être introduite dans l'espace sacré » ;
 - que, pour donner son accord, le curé responsable devra être informé du programme « jusque dans ses détails ».

La marche à suivre désormais par les utilisateurs éventuels : contacter le curé concerné qui remettra un formulaire à remplir. Ce formulaire sera transmis, avec l'avis personnel du pasteur de la paroisse, à la commission diocésaine d'art sacré, section culturelle, BP 405 à Quimper, qui tranchera « dans les plus brefs délais ».

Danza guerrera de CUZCO

Arrangement : Dominig Bouchaud.

(Traditionnel du PEROU)

[♩ = 90]

Robert-Louis Baille

luthier à Paris

Le Faubourg Saint Antoine a de tout temps été le royaume des ébénistes et des artisans du bois. Une tradition du travail de grande qualité s'y est développée depuis plusieurs siècles et encore aujourd'hui, on y trouve une grande activité même si les marchands de meubles ont remplacé une grande partie des ateliers artisanaux.

Les luthiers par contre ne se sont pas installés dans le quartier mais plutôt dans le 8e. Il existe cependant, dans le nord du faubourg, un endroit très sympathique, bien à l'abri de l'agitation de la capitale, une espèce d'allée qui prend naissance au n°28 de la rue Sedaine. Là, se trouve le repaire d'une dangereuse bande de facteurs d'instruments. Cet atelier est en effet le fief de Craig Ryder (luths, théorbes, violons), de Claire Ryder (violoncelle), d'Agnès Guéron (flûtes traversières et clarinettes), et de Robert-Louis Baille, facteur de harpes diatoniques.

— Robert-Louis, comment tout cela a-t-il commencé ?

— Et bien, j'ai étudié la lutherie au London College of Furniture, où la formation dure quatre années. J'y ai commencé l'apprentissage de la facture des instruments anciens, luth et viole de gambe mais au bout de deux ans je me suis orienté vers la facture de la harpe.

— La harpe et uniquement la harpe ?

— Uniquement la harpe. J'ai été attiré par cette lutherie ouverte où chaque instrument peut être différent des autres. Le luthier travaille autant la conception de son instrument que sa facture, alors que pour le violon, le luth ou autres, on suit de très près les cotes établies depuis bien longtemps. Au London College, un de mes professeurs travaillait avec Arnold Dolmetsch très connu pour son travail sur la facture et le répertoire de la harpe celtique. Donc, en comptant mes deux dernières années de formation



cela fait en tout cinq ans que je ne fais que des harpes.

— Celtiques ?

— Pas uniquement. J'ai également fait quelques répliques de harpes de la Renaissance, avec dos et côtés taillés dans le même bloc de sycomore et aussi des harpes paraguayennes dont la lutherie est vraiment particulière.

— Au bout de trois ans d'activité, comment fonctionnes-tu aujourd'hui ?

— Comme tu le vois, je n'ai aucun stock. Les harpes sont faites sur commande et chaque modèle est différent, personnalisé selon les demandes. Les sculptures varient mais aussi la nature des bois, celle des cordes... Par exemple, je travaille en ce moment sur une harpe bardique de trente et une cordes qui va partir dans les Alpes et je vais y monter des cordes en acier qui, dans ce climat particulier, tiendront mieux l'accord que les cordes en

laiton que j'ai utilisé pour la précédente. J'ai fait des harpes avec barre à os, je vais maintenant en faire sans.

— As-tu des directions de recherches privilégiées ?

— Bien sûr. Je vais essayer de donner beaucoup plus de puissance aux basses, en modifiant complètement la façon dont le dos est ouvert, en m'inspirant des conseils d'un harpiste d'Amérique du Sud. J'attends également des cordes basses de nylon filé, ce qui permettra une complète continuité de texture, plus agréable aux doigts du harpiste. Je me penche aussi sur le système des demi-tons qui est toujours à améliorer. Je voudrais mettre au point un système dont le réglage serait variable. Le système de Camac est déjà bien pensé mais pour ma part, je vais chercher dans d'autres directions. J'ai aussi beaucoup d'autres idées bien sûr mais qui garderont toujours à la harpe sa

facture traditionnelle. On ne peut faire évoluer l'instrument qu'en lui gardant ses caractéristiques, sinon il vaut mieux inventer un autre instrument, qui ne sera plus une harpe celtique.

- Question indiscreète : ta boutique se porte bien ?

- Cela va pas mal, merci. Le commerce fonctionne bien. Comme les harpes sont très travaillées et personnalisées, les personnes qui les demandent ne sont pas que des harpistes. Par exemple cette harpe est destinée à une personne qui est plus intéressée par la sculpture un peu Art nouveau qui orne la tête de la console que par l'instrument lui-même.

Mais j'accepte ce genre de commande, car il me permet de faire des expérimentations. Sur cette même harpe par exemple, la table n'est pas vernie, elle est juste huilée, à la façon des tables de luths.

- Quels sont les prix de tes instruments

- Cela commence aux environs de 13 000 francs pour la harpe celtique et cela varie ensuite en fonction de la spécificité de chaque demande.

Au passage il faut dire que Robert-Louis s'intéresse également à la facture de la Kora dont on a déjà parlé dans T.V. à propos des exploits de Mariannig Larc'hanteg et Dominig Bouchaud au Sénégal. C'est bien agréable de trouver cet instrument chez un facteur de harpes.

Pour finir, Robert-Louis m'a confié qu'il avait peu de contacts



avec toute la partie bretonne de la harpe celtique et s'est montré très intéressé par l'association T.V., qu'il ne connaissait pas. (Cela peut arriver à des gens très bien)... Il a d'ailleurs sauvagement kidnapé tous les numéros que j'avais et j'ai bien l'impression que nous allons compter bientôt un nouveau venu.

Robert-Louis envisage d'ailleurs d'exposer en Bretagne, ce sera pour nous l'occasion de voir ses

magnifiques instruments, où les sculptures, si elles n'ont pas un design particulièrement celtique, ne sont jamais exubérantes et ne cassent pas la silhouette de la harpe. Tout dans la finesse. De très beaux instruments, vraiment.

Contact : Robert-Louis Baille, 28, rue Sedaine, 75011 Paris Tel : 43-38-67-44.

Propos recueillis par Didier Donon

